



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

REÇU LE
06 SEP. 2016

Angoulême, le 31 AOUT 2016

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Urbanisme - Habitat - Logement
Unité Atelier Urbanisme

Affaire suivie par :
Pascale MARTIN - 05 17 17 38 22
pascale.martin@charente.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité les services de la préfecture et de la Direction Départementale des Territoires (DDT), pour un avis suite à un projet sur votre commune, par courriel en date du 2 mai 2016.

Par courrier en date du 13 avril 2016, Mr DELAGE vous avait interrogé sur la destination de la parcelle AY175 qu'il souhaitait acquérir pour y réaliser un parking complémentaire au cinéma Mégarama de la ZE de la Penotte.

Mes services ont assisté à une réunion spécifique de travail Personnes Publiques Associées (PPA) à l'élaboration du PLU de GARAT, le 18 mai 2016 pour examiner la demande de Mr Guy DELAGE au nom de la SAS CINESCOP, en sa présence.

À l'occasion de cette réunion, les représentants du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN), du Syndicat Mixte de l'Angoumois (SMA) et de la DDT ont été unanimes pour affirmer l'importance de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) des Brandes de Soyaux en tant que corridor écologique. À cet effet, il a été rappelé qu'un projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope est en cours. La parcelle AY175 fait partie du périmètre de la ZNIEFF et du périmètre de ce futur arrêté.

Le projet de PLU de GARAT, arrêté en date du 8 juin 2016 tient compte des observations de PPA et classe la parcelle AY175 en secteur Np, secteur protégé de la zone Naturelle avec une trame espaces boisés classés EBC se superposant au zonage. Cet affichage dans le PLU est à souligner comme un classement fort de protection de la parcelle et de la ZNIEFF des Brandes de Soyaux dans son ensemble.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le Maire
Mairie de GARAT
rue Jean Bouillaud
16410 GARAT

La directrice départementale,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Territoires

Thierry TOUZET

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture
CS 12302 - 16023 ANGOULÊME CEDEX
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16
Accueil public : 43, rue du docteur Duroselle à Angoulême
Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (vendredi fermeture à 16h00)